

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2025/23 à 2025/53

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 25 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du dix-huit avril deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.
Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Mme Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING – Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI – Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Saïd BECHROURI - M. Cédric LEGRAND - M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Jean-Christophe LIPOVAC, Adjoint au Maire.
Mme Mauricette GOURDIN - M. Roger VICOT - Mme Anne LEDUC -- M. Romain FYVEY
- M. Philippe DUEZ -, Conseillers Communaux

ABSENT :

M. Maxime MOULIN, Conseiller Communal

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC a donné pouvoir à Madame Stéphanie MORELLI
Madame Mauricette GOURDIN a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE
Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Madame Karima HARIZI
Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Serge THERY
Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 25 avril 2025

DELIBERATION

2025/ 31 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUR DES PROJETS OU ACTIONS.

La Ville de Lomme soutient le développement de la vie associative de son territoire en accompagnant financièrement les associations dans la mise en œuvre de leurs actions culturelles et citoyennes.

Il est proposé le soutien de 7 projets pour un montant total de 30.300 euros.

ASSOCIATION « LA FABRIK DU BIZARRE » – Participation à la troisième édition du festival « Furious Cirkus »

L'association « La Fabrik du Bizarre » organise la 3ème édition du festival « Furious Cirkus », festival dédié à la musique métal, qui a lieu le 19 avril 2025. Le festival a pour but de faire découvrir cet univers au plus grand nombre, et renforce pour cette nouvelle édition le partenariat avec la ville et sa salle de spectacle, la maison folie Beaulieu, les autres services municipaux, les associations locales et les établissements scolaires. Des actions de sensibilisation et de médiation sont proposées en amont et pendant le festival. Enfin, l'association propose de compenser son empreinte écologique au travers d'un projet de plantation en collaboration avec la ville et Canopée Reforestation.

Le budget total de cet évènement est de 24.918 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 4.000 €.

ASSOCIATION « PLANETE JEUNES » – Participation à la « fête d'été du parc Rossignol »

L'association « Planète Jeunes » organise une fête d'été dans le quartier du Marais, parc Rossignol, le samedi 23 août 2025 sur le thème du patrimoine et de la culture. Cet évènement fait partie de l'opération « Nos Quartiers d'été » du Conseil Régional des Hauts-de-France, pour lequel un financement est sollicité.

Le budget total de cet évènement est de 15.000 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3.000 €.

ASSOCIATION PLANETE JEUNES - « Concert musical rock populaire » Edition 2025

Dans le cadre de ses objectifs de promotion des actions socio-éducatives, l'association Planète Jeunes propose un concert, qui se déroule tous les ans à la Maison Folie Beaulieu.

Ces concerts, intitulés « Sound Of », mettent à l'honneur un groupe international en accueillant des artistes locaux reprenant les succès de celui-ci. En 2025 ce sera le groupe « Linkin Park » dont les chansons seront interprétées par le groupe « Meteora ». Le concert aura lieu le 13 septembre 2025.

Le budget total de cet événement est de 3.850 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 800 €.

ASSOCIATION PLANETE JEUNES - « Sorties Familiales 2025 »

L'association propose comme chaque année d'organiser des sorties familiales durant l'été 2025 à destination des familles lommoises qui ne partent pas en vacances (parc Astérix, parc Bobbejaaland, parc Bellewaerde, Le Touquet).

Le budget total de cet événement est de 10.550 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 5.000 €.

ASSOCIATION « COLLECTIF LOISIR ANIMATION DE LA RENOVATION » – Participation aux « fêtes d'été de la Délivrance et du Parc Urbain »

L'association « Collectif Loisir Animation de la Rénovation » organise la fête d'été de la Délivrance, le dimanche 6 juillet 2025 et celle au Parc Urbain le 14 juillet 2025 sur le thème Fiesta. Ces événements font partie de l'opération « Nos Quartiers d'été » du Conseil Régional des Hauts-de-France pour lequel un financement est sollicité.

Le budget total de ces événements est de 33.170 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de ces actions en attribuant une subvention exceptionnelle de 13.000 €.

ASSOCIATION « VIVRE ENSEMBLE A HUMANICITE » – Participation aux « Fenêtres qui Parlent 2025 »

L'association « Vivre Ensemble A Humanité » participe à l'édition 2025 de l'opération « Les Fenêtres qui parlent », qui permet de rassembler les habitants et personnes accompagnées du quartier Humanité, autour de réalisations artistiques.

Le budget total de cet événement est de 9.080 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 500 €.

ASSOCIATION « HANDILOM » – Participation à un séjour de vacances pour les personnes en situation de handicap.

L'association « Handilom » organise un séjour de vacances afin d'emmener 60 de ses adhérents dans une structure adaptée en pension complète. Sur place, des visites sont prévues. Le séjour se déroulera à Ménil-St-Père du 29 mai au 01 juin 2025

Le budget total de cet événement est de 21.760 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 4.000 €

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 4.000 € à l'association « La Fabrik du Bizarre » (SIRET : 889 502 043 00017) ;
 - 8.800 € à l'association « Planète Jeunes » (SIRET : 499 120 178 00011) ;
 - 13.000 € à l'association « Collectif Loisir Animation de la Rénovation » (SIRET : 498 897 982 00019) ;
 - 500 € à l'association « Vivre Ensemble à Humanicité » (SIRET : 840 398 622 00018) ;
 - 4.000 € à l'association « Handilom » (SIRET : 509 330 460 00023) ;

- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants :
 - 26.300 € au chapitre 65, fonction 311, article 65748 - opération n°1079 : « Soutien aux associations culturelles » – code service NEN ;
 - 4.000 € au chapitre 65, fonction 410, article 65748 - opération n°1110 : « Soutien aux associations de santé » – code service NEN.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié : 13 MAI 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

10. Budget prévisionnel de l'association « La Fabrik Du Bizarre »
Intitulé du projet : « Festival Furious Cirkus III » Année 2025

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7210	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	13068
Achats matières et fournitures	5110	73 - Concours publics	
Autres fournitures	2100	74 - Subventions d'exploitation 2	10350
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	1740		
Locations	1740		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	14968	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14433	F.D.V.A.	850
Publicité, publication	450	A.I.L. Département	3000
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	85	VILLE DE LOMME – Appel à Projet	5000
63 - Impôts et taxes	1000		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	1000	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation) – Partenariat Credit Mutuel + Sponsor	1500
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	1500
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	1500
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	24918	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	24918
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	1500
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1500	871 - Prestations en nature	2000
862 - Prestations	2000		
864 - Personnel bénévole	10000	875 - Bénévolat	10000
TOTAL DONT CVN	38418	TOTAL DONT CVN	38418

Nom du Signataire : Harold BIERNACKI

Qualité : Président

Date : 13/01/2025

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel

Intitulé du projet : « Fête et histoire des quartiers MARAIS/MONT A CAMP »

Le samedi 23 août 2025 - Parc ROSSIGNOL

Association « PLANETE-JEUNES »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1400.00
Achats matières et fournitures	4200.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1500.00	74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	3400.00		
Entretien et réparation			
Assurance	300.00	Conseils Régional(aux) : NQE – Région des Hauts de France	6000.00
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil Départemental : FDVA	1500.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000.00	Communes :	
Publicité, publication	500.00	Ville de Lomme – Subvention fête d'été MARAIS/MONT A CAMP	3000.00
Déplacements, missions, poste de secours		Prise en charge – Ville de LOMME	1600.00
Achats de lots	800.00	AIL – Action d'Intérêt Local	1000.00
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Autres impôts et taxes - SACEM	300.00	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Aides privées (hlm – bailleurs sociaux)	500.00
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		756. Cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		758. Dons manuels - Mécénat	
		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		79 - Transfert de charges	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	15 000.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	15 000.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1000.00	87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	1000.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	1200.00	875 - Bénévolat	1200.00
TOTAL DONT CVN	17 200.00 €	TOTAL DONT CVN	17 200.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Date : 14.01.2025

Qualité : Présidente

Signature



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

ACTION

10. Budget prévisionnel 2025

**Intitulé du projet : « CONCERT MUSICAL - ROCK POPULAIRE »
de l'association « PLANETE-JEUNES »**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1450.00
Achats matières et fournitures	450.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	650.00	Buvette	500.00
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2200.00	Conseil-s Départemental (aux) : CULTURE	1000.00
Publicité, publication	350.00		
Déplacements, missions, poste de secours		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres, achats de lots		Ville de Lomme – subvention concert	900.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	200.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	3 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	3 850.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	500.00	871 - Prestations en nature	500.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	500.00	875 - Bénévolat	500.00
TOTAL DONT CVN	4 850.00 €	TOTAL DONT CVN	4850.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Date : 25.01.2025

Qualité : Présidente

Signature

Signature
ASSOCIATION PLANETE JEUNES
343 avenue de D...
59100 LOM...
TEL : 06 48 54 44 47

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

ACTION

10. Budget prévisionnel
Intitulé du projet : « SORTIES FAMILIALES ETE 2025 »
de l'association « PLANETE-JEUNES »

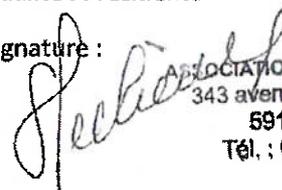
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3550.00
Achats matières et fournitures	800.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	2600.00		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs			
PARCS D'ATTRACTIONS	7150.00	Conseil-s Départemental (aux) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions, poste de secours		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres, achats de lots		Ville de Lomme – subvention sorties familiales	7000.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations.	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	10 550.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	10 550.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	500.00	875 - Bénévolat	500.00
TOTAL DONT CVN	11 050.00 €	TOTAL DONT CVN	11050.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Qualité : Présidente

Date : 24.01.2025

Signature :


 ASSOCIATION PLANETE JEUNES
 343 avenue de Dunkerque
 59160 LOMME
 Tél. : 06 48 54 40 47

1. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

BUDGET PREVISIONNEL GÉNÉRAL
FÊTES D'ÉTÉ DU 6 ET 14 JUILLET 2025
PLACE DOMPSIN ET PARC URBAIN

Collectif Loisir Animation de la Rénovation

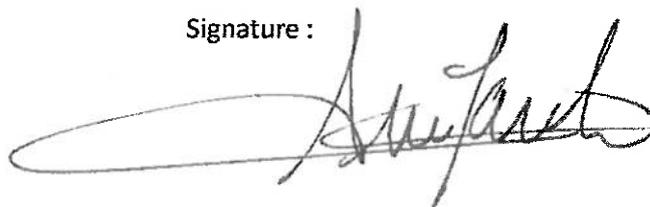
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3970.00
Achats matières et fournitures	8100.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1300.00	74 - Subventions d'exploitation 1	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	5250.00		
Entretien et réparation		Conseil Régional : Dispositif NQE	10 000.00
Assurance	520.00		
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département du Nord (FDVA)	2000.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 200.00	Département (AIL/Action d'intérêt local)	1000.00
Publicité, publication	800.00		
Déplacements, missions		Communes (subvention ville de LOMME) :	13 000.00
Achats de lots	2500.00	Ville (prise en charge)	3200.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	500.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	33 170.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	33 170.00 €
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1500.00	871 - Prestations en nature	1500.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	2000.00	875 - Bénévolat	2000.00
TOTAL DONT CVN	36 670.00 €	TOTAL DONT CVN	36 670.00 €

Nom du Signataire : Arnaud MARCHAND

Qualité : Président

Date : 17 janvier 2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « 2025 »
Intitulé du projet : « Fenêtres qui parlent 2025 »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2930 0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		230
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance		130	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
			Conseil-s Départemental (aux) :		
62 - Autres services extérieurs		0			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2150			
Publicité, publication		3450			
Déplacements, missions		1100	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes		0	Cougnyghem		
Impôts et taxes sur rémunération					1000 2500
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation) - dont selon du 11/20 -		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		5050
			756. Cotisations		900
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		9080 0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		9080 0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire : *Elisabeth Chaur*

Qualité : *Présidente*

Date : *7 février 2025*

Signature : *Chaur*

**Association
VIVRE ENSEMBLE
A HUMANICITÉ**

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

*Budget prévisionnel plus élevé que le réalisé 2024
 (réalisation d'un salaire du 11/2025 - SP-Spécifique - 3000€*

10. Budget prévisionnel de l'association « Handilom »

Intitulé du projet : « Séjour de vacances pour les personnes en situation de handicap 2025 »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	10460
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	16760		
Locations	16760		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	5000	Conseil-s Départemental (aux) :	3000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	5000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	4000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	4300
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations, amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	21760	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	21760
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : VAN OUTRYNE Marc Qualité : Président

Date : 19/02/25

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs


8

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input checked="" type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT
Association :
Montant souhaité : 5 000 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :

LA FABRIK DU BIZARRE

Sigle de l'association :

Site web : <https://furious-cirkus.fr/>

1.2 Numéro Siret : 889 502 043 00017

1.2 bis code NAF : 9001 Z Arts du Spectacle Vivant

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595037097

1.4 Adresse du siège social : Pôle Associatif Michelet – 112 Rue du 20ème Siècle

Code postal : 59160

Commune : LOMME

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : **BIERNACKI**

Prénom : **Harold**

Fonction : **Président**

Téléphone : 07-82-79-76-25

Courriel : president@lafabrikdubizarre.fr

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : **HAUDEGOND**

Prénom : **Vincent**

Fonction : **Secrétaire**

Téléphone : 06 08 42 19 47

Courriel : administration@lafabrikdubizarre.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative (sous le numéro d'adhérent : 5929647)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

.....

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		19
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		0
Nombre total de salariés :		0
Dont nombre d'emplois aidés		0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		0
		Au 31 décembre 2024 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :	2
	LILLOIS / HELLEMMOIS :	6
	EXTERIEURS :	11
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	0
	Plus de 18 ans :	19
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	6
	Homme :	13
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois :	12€
	Lillois / Hellemmois :	12€
	Extérieurs :	12€
	Autre type d'adhésion :	12€

5. Bilan financier de l'association : «LA FABRIK DU BIZARRE »

Année 2024 ou dernier exercice comptable

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7089	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	12097
Achats matières et fournitures	5554	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1535	74 - Subventions d'exploitation 1	7250
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	2447		
Locations	2249		
Entretien et réparation			
Assurance	198	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	12495	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	11937	FDVA	850
Publicité, publication	431	AIL Département	1500
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	127	VILLE DE LOMME – Appel à Projet	4000
63 - Impôts et taxes	895	VILLE DE LOMME - Fonctionnement	400
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes (SACEM)	895	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	500
65 - Autres charges de gestion courante	37	75 - Autres produits de gestion courante	3930
Adhésion Fédération	37	756. Cotisations	72
		758. Dons manuels - Mécénat	3858
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	786
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	22963	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	24063
Excédent (bénéfice)	1100	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	1500
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1500	871 - Prestations en nature	2000
862 - Prestations	2000		
864 - Personnel bénévole	10000	875 - Bénévolat	10000
TOTAL DONT CVN	36463	TOTAL DONT CVN	37563
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
Compte courant		1238,08 €	
Livret		0 €	
Caisse		0 €	

Nom du Signataire : BERNACKI Harold

Qualité : Président de l'association « La Fabrik du Bizarre »

Date : le 13 janvier 2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Au sortir du 1^{er} Festival organisé en 2022, nous avons une dette latente de plus de 3 000 €. La prestation « LES DECOUVERTES DE LA FABRIK » en 2023, puis le « FURIOUS CIRKUS II » de 2024, nous ont permis de combler ce déficit et de sortir des réserves à hauteur de 1 100 €.

Cet excédent a été rendu possible grâce à une participation et un panier moyen de dépense plus important des festivaliers mais aussi grâce à des dépenses de fonctionnement mieux maîtrisées le jour du festival.

Nous avons obtenu auprès des services fiscaux, un rescrit fiscal, nous autorisant expressément à produire des attestations de dons pour les particuliers et les partenaires privés. Cela nous a permis de fortement augmenter notre partie « Dons » en 2024. Cela sera encore une source de recettes importante pour 2025.

Notre trésorerie est donc saine et nous permet d'avancer les fonds nécessaires pour le fonctionnement de l'association (assurance, informatique notamment), mais également de financer la communication pour l'événement, le règlement des locations (hôtel notamment) ainsi que les cautions pour les groupes.

La mise en place depuis le début d'année d'une billetterie nous permet également d'avoir des entrées financières régulières. Nous avons également investi dans des appareils « SUM UP » pour mieux maîtriser nos flux, notre accès et notre utilisation des T.P.S (système de paiements mobiles).

Notre volonté est d'investir à chaque fois que ça sera possible et pertinent dans du matériel indispensable au Furious Cirkus afin d'être toujours moins dépendant et plus performant, tout en rationalisant les coûts de fonctionnement.

Au titre de l'année 2024, notre capacité d'autofinancement est de 70 % sur le budget global de l'association, ce qui est l'objectif à moyen terme que nous nous étions fixés et qui devrait croître dans les années à venir.

Aide

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	0
Conseil Général du Nord	1500 € (AIL) et 850 € (FDVA)
Conseil Régional Hauts-De-France	0

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? OUI Non

Si oui lesquels ?

Nous avons démarché les entreprises suivantes : Œil pour Œil (OPO), JML, LBDA, CANOPEE REFORESTATION, CARREFOUR, AUCHAN, INTERMARCHE, DECIMA/JML, LBDA, PAGE24, **CULTURA LOMME**

Pour 2025, nous avons de nouvelles entreprises qui souhaitent nous soutenir par le biais de dons ou de mises à disposition. Notre but affiché est qu'à terme, cette part de financements directs et indirects devienne la part la plus importante du budget global (fonctionnement général compris) pour ne pas avoir à solliciter exclusivement la ville de LOMME ou d'autres financeurs publics tels que le Département du Nord.

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Œil pour Œil	1 500 €	
CANOPEE REFORESTATION		600 €

Les autres financeurs ne nous ont pas encore donné les montants de leur participation, la plupart attendent leur bilan de fin d'année pour fixer le montant définitif.

Les grandes enseignes comme Intermarché, Carrefour et Auchan interviennent sous forme de dons de denrées alimentaire pour le jour J (repas des techniciens, bénévoles et groupes).

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

- Créer un évènement associant l'univers du Métal et celui du Cirque pour un public d'habités mais aussi, pour des spectateurs non-initiés, amateurs de sensations visuelles et sonores fortes et de qualité.

- S'appuyer sur cet évènement festif pour tendre la main aux plus isolés, à celles et ceux qui pour diverses raisons ne fréquentent jamais les salles de spectacle et qui au fil du temps, se sont exclus de ces moments de découverte et de partage : Notre Festival a pour ambition de les inviter à renouer avec le "VIVRE ENSEMBLE", à reprendre goût et fierté à participer à cet évènement hors du commun et pourquoi pas à le coorganiser.

- Profiter de nos évènements pour collecter un maximum de denrées alimentaires non périssables : Il ne s'agit pas de faire l'aumône mais bel et bien, de sensibiliser le public à la nécessaire solidarité que chacun doit faire preuve en direction des plus fragilisés. Pour ce faire, nous continueront à consolider notre partenariat avec les "RESTO DU COEUR" de LOMME et si possible, avec d'autres associations caritatives.

- Exploiter les impacts positifs de ces évènements uniques et spécifiques au territoire en proposant et en diversifiant les partenariats avec d'autres associations locales. Ces initiatives devront être des encouragements à l'échange pluridisciplinaire, à multiplier les rencontres et le partage entre les univers artistiques et surtout, à provoquer la création de spectacles éclectiques, audacieux, percutants et surtout tournés vers les autres.

- Inciter, développer les comportements "éco responsables" auprès du public pour qu'il devienne plus consommateur « acteurs » dans son comportement en général et dans son mode de consommation en particulier.

Description :

"La Fabrik du Bizarre" est une association qui a pour but d'organiser un festival de musique Metal à LOMME qui devra être capable de rayonner dans toute la métropole, voire dans toute la Région. Nous partons du constat que la métropole n'a, à ce jour, pas de festival qui mette réellement en valeur la musique Métal et ce, malgré le capital sympathie que suscite le HELLFEST.

Nous souhaitons donc remédier à ce manque mais aussi, profiter de cet évènement pour véhiculer certaines valeurs qui nous sont chères comme la solidarité, le partage, la tolérance, l'entraide, etc. La raison qui nous a poussé à nommer cet évènement " le FURIOUS CIRKUS " est que ce festival a pour ambition de créer des liens durables entre la musique Métal et le Cirque, deux univers qui partagent une iconographie forte, des ambiances parfois surréalistes avec des prestations visuelles et sonores exceptionnelles mais aussi, le goût de la fête et du spectacle "avec" et "dans" le public.

Le choix du site de la Maison Folie Beaulieu n'est d'ailleurs pas un hasard car ce site est reconnu comme un lieu d'exception par les compagnies circassiennes, permettant des démonstrations dans chaque salle du bâtiment mais aussi à l'extérieur, sur le parvis de la salle ou dans le jardin attenant.

Pour preuve de ce lien fort avec le monde Circassien, le Centre Régional des Arts du Cirque (CRAC) basé à LOMME collaborera une fois encore avec nous sous forme d'animations diverses entre chaque groupe et durant lesquelles, le public aura un vrai échange avec les jongleurs, les acrobates, cracheurs de feu et autres artistes issus du monde du Cirque.

A l'occasion de ce festival, nous allons une fois encore faire appel à la générosité des "Métalleux" et organiser une collecte de denrées alimentaires ou de produits hygiéniques de première nécessité. Au-delà de l'acte généreux et gratuit, l'idée est aussi de sensibiliser le public à la solidarité indispensable en direction des plus fragiles, des accidentés de la vie et autres exclus qui manquent souvent du strict nécessaire. Il n'est pas question de « moraliser » les esprits ni de faire de cette collecte une contrainte mais bien au contraire, de la rendre festive, valorisante et participative. De plus, tout en veillant à ne pas stigmatiser les bénéficiaires, nous allons offrir des places gratuites au bénéficiaires des "Restos du Cœur" de LOMME, notre association "partenaire".

Enfin, ce festival a pour ambition de créer un lien fort avec le tissu associatif Lommois et Métropolitain. Nous voudrions développer les actions de partenariat avec les associations locales, qu'elles soient à dominante sportives, artistiques, citoyennes ou caritatives. L'idée est de décloisonner la musique Métal mais aussi et surtout, de faire se rencontrer les forces vives du territoire pour partager des projets communs.

A cet égard, nous proposerons l'association d'artistes photographes (INTERMAC) d'accompagner une fois encore cet événement. Notre souhait est de trouver des fonds pour ensuite exposer leurs œuvres dans les lieux culturels Lommois ou dans ceux de la Métropole Lilloise pour raconter l'histoire de notre festival et de façon plus générale, mettre en lumière le savoir faire de la scène Métal locale.

Ce festival de musique Metal se déroulera au sein de la Maison Folie Beaulieu à Lomme le 19 avril 2025, entre 14h30 et 00h30 (l'importance des horaires qui n'ont pas été choisis au hasard, car ils permettent au public d'utiliser les déplacements doux). Lors de cette journée, 6 groupes de Métal, tous de renommée « nationale », se produiront sur scène et des animations seront prévues (déambulation circassienne, bande d'accordéon reprenant des classiques du hard Rock, musiciens amateurs, petits jeux organisés par les bénévoles, concours burlesques, etc.). Le festival de musique se déroulera en intérieur mais aussi en extérieur grâce à la mise à disposition d'un parc privatisé pour l'occasion.

A l'occasion de ce festival, nous allons également collaborer avec la Maison Folie Beaulieu de LOMME et Lucas VANGUELUWE (Compagnie l'Ouroboros) pour tenter d'insérer une petite représentation de théâtre durant le festival. Le sujet de cette représentation est : « **Peut-on mêler le théâtre et le Black Metal ?** ». C'est la question que s'est posé Lucas VANGUELUWE pour son projet de fin d'études au Conservatoire de Lille, en proposant un Hamlet revisité, celui d'Heiner Muller, qui aborde le thème de la distanciation, thème cher au cœur de notre interlocuteur. Cette collaboration offrira au public, un autre regard sur l'art en général et l'univers du METAL en particulier. Peu de spectateur s'attendent à découvrir ce type de représentation au sein même d'un festival de musique et nous espérons créer la surprise et susciter l'intérêt.

Enfin, la semaine précédant le festival, nous souhaiterions proposer une petite exposition de tickets de concerts à la Maison Folie Beaulieu de LOMME. Cette exposition retracera l'histoire du métal dans notre Région et ailleurs en France, mais aussi mettra en valeur les artistes au fil des années. Cette exposition sera ouverte à tous et devra permettre susciter l'intérêt d'un nouveau public curieux, festif et ouvert à la diversité Culturelle.

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Critères d'évaluation qualitatifs :

- Les événements proposés par la « Fabrik du Bizarre » font parler sur les réseaux sociaux (Followers, vues, partages...)
- Les groupes de Métal nous contactent directement pour se produire lors de nos événements
- Le partenariat avec les autres associations locales se développe au delà de nos propres actions
- La formation des bénévoles s'organise et démarre progressivement
- L'équilibre budgétaire est maintenu au terme de l'année 2025

Critères d'évaluation quantitatifs :

- Evolution du nombre de d'adhérents (en valeur absolue, avec distinction des âges et des sexes)
- Évolution du nombre de spectateurs en 2025, comparés aux événements 2022, 2023 et 2024 (en valeur absolue).
- Nombre de partenaires privés, associatifs et publics comparés à 2022, 2023 et 2024 (en %)
- Mesure du poids de denrées alimentaires récoltées lors de nos événements (les collectes deviendront systématiques)
- Nombre d'élèves mobilisés dans le cadre de notre projet.

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Maison Folie Beaulieu de Lomme / La ville de Lomme et la métropole Européenne de Lille

Notre communication sera déployée principalement sur la Métropole Lilloise, le Département du NORD mais également sur une grande partie des HAUTS DE France et les villes Belges frontalières.

Le site de la Maison Beaulieu n'est pas choisi au hasard car il est reconnu comme étant un haut lieu de la Culture Lilloise mais aussi, comme étant une structure située en plein cœur d'un quartier prioritaire, ouverte sur l'extérieur et ayant des liens forts avec la population qui l'entoure. C'est donc un atout majeur pour notre association qui souhaite une action inclusive mettant au premier rang les habitants du quartier.

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

56 bénévoles participeront à l'organisation du festival.

Ce festival rassemblera les artistes des groupes, un Régisseur Technique accompagné de 4 techniciens plateau dont 1 ingénieur « son » et 1 ingénieur « Lumière » qui travaillent au sein de la société PRO-SONO, 5 bénévoles ayant déjà quelques expériences sur la gestion technique d'un concert accompagneront ces artistes et techniciens.

La ville de Lomme nous accompagnera tout au long de ce projet. Pour ce faire, nous avons des contacts étroits avec des agents en charge des associations Lommoises, des agents de la Maison Folie Beaulieu et des agents des Services Techniques.

L'association « HANDI ROCK BIKE » (Grenay, 62) met à disposition un « BackLine ».

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Cette année encore, nous essayons d'innover en créant la « **Furious TV** » en amont de l'événement. Ce projet se fait en partenariat avec le CRAC (Centre Régional des Arts du Cirque) de LOMME qui nous accueillera sous son Chapiteau pour réaliser notre projet.

Nous allons réaliser une série de 4 émissions « en différé » au cours desquelles, nous recevrons des invités politiques, institutionnels, associatifs et bien sûr des artistes. Nous interviewerons nos invités en présentiel ou en visioconférence afin de permettre à tous de répondre présent à notre invitation « télévisuelle ». Nous passerons également quelques rétrospectives des années précédentes afin que les spectateurs puissent se rendre compte de ce qui a déjà été réalisé.

L'idée de ce projet est bien sûr de gagner en visibilité sur « la toile », de montrer notre « savoir faire » et ainsi acquérir de la crédibilité auprès du public et de nos partenaires, et surtout, ce sera l'occasion de mettre à l'honneur les différents bénévoles, partenaires et financeurs de l'action qui trop souvent restent dans l'ombre de ce type d'événements.

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Pour ce projet comme pour tous les projets menés par la fabrique du bizarre, nous avons pris soin de veiller à l'accueil du public en situation de handicap au travers de l'aménagement de l'accueil, mais aussi de la salle.

Nous avons d'ailleurs au sein de nos bénévoles des personnes porteuses de handicap(s) qui sont visibles pour certains et invisibles pour d'autres.

Nous aménagerons donc un accès spécifique à la salle pour les personnes à mobilité réduite. En effet, il y aura un espace surélevé dédiée aux personnes en situation de handicap.

Bien sûr, même si cela est très compliqué pour une association comme la nôtre, à chaque fois que cela sera possible, nous adapterons les supports de communication aux personnes souffrant de déficience auditive et/ou visuelle.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Nous allons créer un temps de rencontre et de présentation du projet (probablement la veille) en direction des habitants du quartier afin de nous faire connaître et surtout, de faire connaître le projet et si possible, d'amener les riverains à participer à ce festival, sous quelque forme que ce soit (bénévole ou spectateur).

De plus, au travers de notre action de collecte des denrées alimentaires non périssables et des produits d'hygiène corporelle de première nécessité, nous collaborons avec une association locale « **les Restos du cœur** », ce qui nous permet de travailler en direct avec quelques habitants de LOMME, impliqué(e)s directement dans l'association de façon constante ou de façon plus épisodique (nous avons récolté 60 kilos de denrées en 2023 et 80 kilos en 2024).

Nous avons également proposé 10 places au Comité des Œuvres Sociales de la ville de LOMME afin de permettre à des agents de la ville de participer à notre festival et de voir en réel et de l'intérieur, le résultat de notre collaboration avec l'ensemble des services de la ville.

Enfin, nous avons proposé à la ville de LOMME de mettre 20 places à disposition du CCAS afin de permettre à quelques bénéficiaires intéressés par la démarche ou par l'événement lui-même de participer sans que le tarif d'entrée soit un frein.

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires ? Si oui, comment ?

Cette année, nous avons proposé à la Ville de LOMME de mener un projet de plantation de 300 arbres avec les écoles de la ville, dont notamment le collège Guy MOLLET situé à proximité de la Maison Folie Beaulieu. Ce projet peut tout à fait se faire avec les écoles du 1^{er} degré si la municipalité le souhaite, même si cela paraît peu probable pour 2025 pour des raisons de calendrier scolaire chargé. Nous allons néanmoins voir avec les services de la ville comment nous pourrions inciter les riverains qui souhaiteraient se joindre à nous ce jour-là pour planter ces arbres, le symbole et la portée du geste n'en sera que plus fort et ça ne demande aucune organisation particulière, c'est une démarche spontanée.

De plus, lors d'une première réunion de préparation avec les élus et les services concernés, nous avons également convenu d'organiser des rencontres avec les enfants des ALSH et les riverains habitant à proximité de la Maison Folie Beaulieu afin de leur faire découvrir les dessous de l'organisation d'un Festival de Musique (qu'il soit de Metal ou pas).

Bien sûr, au détour de certaines questions spontanées des enfants ou des riverains, ce sera l'occasion de faire une présentation « très succincte » du monde du Metal, de la naissance de ce courant musical à nos jours, en passant par tous les codes tels que : les vêtements, les sonorités et les rythmes, l'iconographie, les albums-concepts, etc. L'idée est de rester très simple et accessible dans notre présentation afin d'éviter de rendre ce temps de rencontres fades et insipides.

Ces rencontres peuvent être organisées la veille de l'événement avec plusieurs de nos bénévoles qui seront spécialement affectés à l'accueil des groupes ou des particuliers.

L'idée de cette rencontre est bien sûr de démystifier ce courant musical Aux yeux des enfants mais aussi de susciter leur intérêt et leur envie de venir à notre rencontre de façon plus spontanée, avec les parents, les amis et/ou tous ceux qui souhaitent passer un moment original et convivial.

Enfin, ces temps de rencontres avec les riverains serviront également de temps de concertation afin d'expliquer le projet, d'envisager les nuisances et d'écouter les remarques des habitants pour en tenir compte. Nous souhaitons nous fondre dans le quartier et éviter d'être source de contraintes ou de gênes pour les habitants.

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Même si notre projet s'adresse de façon évidente à tous les passionnés de musique « Metal », nous mettons un point d'honneur à essayer en permanence d'attirer vers nous de nouveaux publics venus de tous les horizons, des spectateurs avertis ou non qui n'ont aucun intérêt pour ce type de musique mais apprécient particulièrement ce type d'événements conviviaux permettant la rencontre, la bonne humeur, la découverte, l'échange et le vivre ensemble.

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	Non
	Réunion du Collectif Associatif	Oui
	Parcours éducatifs	Non
	Manifestations patriotiques	Non
	<u>Autres</u> : oui, 3 événements	Inauguration de l'Eco Quartier « Rive de la haute-Deûle - Phase 2 » Inauguration de la Micro-Folie de LOMME Vœux du Maire 2024
Animation	Carnaval	Non
	Estivales	Non
	Marché de Noël	Non
	Evénement Solidaire	Oui (collecte denrées alimentaire pour les restos du cœur)
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	Non

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Tout au long du festival et des évènements que l'association mettra en place, nous veillerons à l'éco-responsabilité (communication valorisant les déplacements doux, utilisation d'éco-cup, etc.).

Nous avons d'ailleurs choisi de terminer le concert à 00h00 afin que les festivaliers puissent utiliser le métro et autre moyens de locomotion à faible empreinte carbonique.

Par ailleurs, comme pour les événements précédents, nous allons nommer un référent « éco-responsabilité » qui tournera dans la structure durant toute la journée pour vérifier qu'il n'y ait pas d'abus énergétique ou de comportements contraires à nos valeurs mais aussi, pour rappeler à chacun la nécessité de réfléchir constamment à l'impact de sa consommation, de ses choix énergétiques, de ses déplacements, etc.

Cette année encore, notre prestataire « son et lumière » utilisera exclusivement des lumières LED à basse consommation pour les plans de feu de scène.

Depuis plus de 3 ans maintenant, Le FurioUs CirKus attire les foules avec la conscience aiguë de son impact sur l'environnement, rançon du succès inhérente à un événement en constante évolution et à laquelle le public Métal est particulièrement sensible. Rapidement c'est donc imposé à nous la nécessité d'imaginer un moyen de contribuer à la réduction de notre empreinte carbone. Avec notre partenaire « **Canopée Reforestation** » basé à Forest-sur-Marc, nous avons trouvé un accord pour la plantation de 300 arbustes en haie champêtre (viorne, Aubier, lantana) ainsi qu'un certain nombre d'essences adaptables selon les besoins de la ville de LOMME (noisetier, églantier, aubépine) qui a accueilli l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme.

300 arbustes symboles de la 3^e édition de notre événement programmé le 19 avril prochain. L'opération est entièrement financée par « **Canopée Reforestation** » et elle est en cours de planification. Ainsi, d'ici la fin février, ces plans viendront agrémenter l'espace urbain avec le concours d'écoliers et de collégiens, encadré par un technicien de notre partenaire et les bénévoles de notre association « La Fabrik du Bizarre ».

Nous serons en mesure de réitérer cette action à chaque nouvelle édition de notre festival, comme s'y est d'ores et déjà engagé notre partenaire. »

Enfin, cette année, nous avons proposé une collaboration à l'association « **SEASHEPHERD** » qui milite au quotidien pour le respect et la préservation de l'écosystème marin. Cette collaboration prendra la forme d'un stand mis à disposition durant toute la durée du festival. Le but recherché est d'ouvrir un peu plus encore les esprits et les mentalités à la nécessité absolue de préserver l'environnement, fut-il marin ou terrestre. Nous souhaitons profiter de la collaboration ancienne entre cette association et le HELLFEST pour véhiculer un message de respect et de tolérance qui sera perçu avec beaucoup de bienveillance par la plupart des festivaliers.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2024: Réunion du CODIR tous les 15 jours (hors période de vacances scolaires), et toutes les semaines le mois avant une manifestation soit 20 réunions par an environ
- Assemblée Générale réalisée le : 10 février 2024 + 1 AG extraordinaire le 19/12/24
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 11 (53.85 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : Réunion chaque semaine le jeudi (hors période de vacances scolaire) soit 40 réunions par an (utilisation de la visioconférence)
- Politique de formation : Nous essayons de construire un plan de formation pour les bénévoles qui le souhaitent et qui peuvent se libérer et notamment, pour celles et ceux qui sont affectés à la technique. Si cela s'avère faisable, nous aiderons les plus jeunes qui le souhaitent à intégrer des formations qualifiantes par le biais de structures de type Pôle Emploi, Missions Locales, Equipements de vie sociale et Centres Sociaux, etc.

Néanmoins, des associations comme la notre ont peu de moyens pour développer de tels projets et nous en sommes toujours à l'état de projet, rien n'a pu être engagé cette année faute de moyens humains, financiers et matériels. Ceci étant, comme nous l'avions affirmé en début d'année, la formation se fait souvent par le biais d'échanges avec les autres associations organisatrices qui ont souvent besoin d'aide et/ou qui viennent nous en fournir lorsque nous leur demandons.

**10. Budget prévisionnel de l'association « La Fabrik Du Bizarre »
Intitulé du projet : « Festival Furious Cirkus III »**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7210	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	13068
Achats matières et fournitures	5110	73 - Concours publics	
Autres fournitures	2100	74 - Subventions d'exploitation 2	10350
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	1740		
Locations	1740		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	14968	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14433	F.D.V.A.	850
Publicité, publication	450	A.I.L. Département	3000
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	85	VILLE DE LOMME – Appel à Projet	5000
63 - Impôts et taxes	1000		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	1000	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation) – Partenariat Credit Mutuel + Sponsor	1500
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	1500
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	1500
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	24918	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	24918
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	1500
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1500	871 - Prestations en nature	2000
862 - Prestations	2000		
864 - Personnel bénévole	10000	875 - Bénévolat	10000
TOTAL DONT CVN	38418	TOTAL DONT CVN	38418

Nom du Signataire : Harold BIERNACKI

Qualité : Président

Date : 13/01/2025

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Harold BIERNACKI

Représentant(e) légal(e) de l'association : La Fabrik du Bizarre

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 5000 € au titre des appels à projet 2025

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 13 janvier 2025 À LOMME

Signature :



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input checked="" type="radio"/> RENOUVELLEMENT
 Association : PLANETE-JEUNES
 Montant souhaité : 3000.00 € (fête d'été Marais/Mont A Camp)

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2025
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : **PLANETE-JEUNES**

.....
Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : **499 120 178 000 11**

1.2 bis code NAF :

1.2 code APE : **913 E**

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : **W595016234**

1.4 Adresse du siège social : **343 Avenue de Dunkerque**

Code postal : **59160** Commune : **LOMME**

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...**MICHAUX**..... Prénom :**Simone**.....

Fonction : ..**Présidente**

Téléphone : ..**06/60/68/08/37**..... Courriel : planetejeuneslomme@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ...**TOUMI**..... Prénom : ...**Farid**.....

Fonction :**Coordination**.....

Téléphone : .03.20.48.44.16..... Courriel : ftoumi@mairie-lomme.fr.

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : **03.10.1998**

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
 L'association PLANET-JEUNES est implantée sur le quartier Mont A Camp à l'arrière de la Maison du Citoyen. Notre association travaille en partenariat avec le tissu associatif local et la municipalité dans de nombreux projets.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles ?

.....Notre association comptabilise 119 adhérents qui participent de près où de loin aux différentes activités de l'association

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	17	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	—	
Nombre total de salariés :	—	
Dont nombre d'emplois aidés	—	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	—	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	—	
		Au 31 décembre 2024 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS :	119
NOMBRE D'ADHERENTS	EXTERIEURS : Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	32 87
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :	68 51
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	5.00 €

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Le compte de l'association Planète-jeunes indique au 13.01.2025 : + 192.30 €

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Département du Nord	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non En cours

Si oui lesquels ? : Bailleur HLM

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou **en cours d'obtention** :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Région des hauts de France	6000.00 €	
Ville de Lomme	3000.00 €	
Département FDVA	1500.00 €	
AIL – Département du Nord	1000.00 €	

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

Bien vivre ensemble sur les quartiers du MARAIS et de MONT A CAMP
Faire vivre les quartiers de LOMME durant l'été
Mobiliser le maximum d'association autour d'un projet commun

Description :

Fête et histoire des quartiers Marais/Mont A Camp

Fête d'été Date : Samedi 23 août 2025 Site : Parc ROSSIGNOL Horaires : 15h à 23h30

Le parc ROSSIGNOL est un formidable site entouré de verdure où les familles des deux quartiers pourront se retrouver et partager des moments de convivialité durant l'été avec un programme d'animations riche et varié dédié aux habitants tout au long de la journée ainsi qu'en soirée.

Un volet visite du patrimoine, en petit train, sera mis en place par l'association ALPHA LOMME pour faire découvrir les différents lieux et sites du quartier du MARAIS et de MONT A CAMP.

La présence de la géante Lommoise Anne DELAVEAUX déambulera sur le parc ROSSIGNOL pour le plus grand plaisir des enfants suivit d'une exposition de photos des différents sites en pleine mutation architecturale.

En parallèle, des jeux gonflables pour les enfants, des ateliers divers et des spectacles (musique, déambulation, troupes etc.) auront lieu l'après-midi jusque tard dans la soirée

Sans oublier, les différents stands associatifs (Amis des Jardins, Téléthon, Restos du Cœur, Bien vivre au Marais, les cibistes, le club avicole, les colombophiles etc.)

Bien entendu, un coin restauration sera prévu pour passer des bons moments de partage et de dégustations.

Le collectif associatif est dans la perspective d'accueillir plus de 1000 personnes sur la fête Marais/Mont A Camp si les conditions météorologiques le permettent aussi pour assister au spectacle de feu.

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Un regard sera porté sur le nombre de bénévoles impliqués dans le projet
- Nombre d'habitants venus profiter de cet événement tant culturel que festif
- Visuel sur la participation des familles accompagnées d'enfants

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Événement destiné aux familles Lommoises Quartiers concernés : MARAIS et de MONT A CAMP
Lieu : Parc ROSSIGNOL – BOULODROME

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

**** Cette fête dédiée à tous devrait rassembler un grand nombre de bénévoles et nécessitera des moyens matériels et techniques de la ville (moyens techniques, logistiques et humains)**

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Oui, le projet est centré sur l'histoire des quartiers en tenant compte de la transition écologique et environnementale (gestion des déchets – sensibilisation au tri – ambassadeurs du tri – fin du plastique)

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Projet familial, cosmopolite et intergénérationnel ouvert à tous

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Totalement, le projet est porté par les associations Lommoises mais surtout en direction des familles Lommoises.

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

L'atelier bois sera présent sur la fête mais il est aussi proposé (me semble-t-il dans le cadre des NAP)

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Le projet se veut rassembleur sans distinction

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2025	OUI
	Réunion du Collectif Associatif	OUI
	Parcours éducatifs	EN COURS
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	OUI
	Estivales	OUI
	Marché de Noël	OUI
	Événement Solidaire...(MARAUDES ...distribution de soupe)	OUI
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	
	Maison de la Solidarité	

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Le projet de la fête MARAIS/MONT A CAMP portée par l'association Planète-Jeunes au sein d'un collectif associatif intègre totalement le développement écologique avec :

- Des ateliers sur la gestion des déchets
- Sur les produits BIO proposés par Traditions Loisirs du Jardinage
- La sensibilisation au tri proposé par les Ambassadeurs)
- La fin des gobelets en plastique

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2024 : 2
- Assemblée Générale réalisée le : **samedi 9 mars 2024 au siège de l'association**
- Nombre de bénévoles présents à l'Assemblée Générale : 15 (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : **4 (Avec changement de Présidente)**
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel

Intitulé du projet : « Fête et histoire des quartiers MARAIS/MONT A CAMP »

Le samedi 23 août 2025 - Parc ROSSIGNOL

Association « PLANETE-JEUNES »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1400.00
Achats matières et fournitures	4200.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1500.00	74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	3400.00		
Entretien et réparation			
Assurance	300.00	Conseils Régional(aux) : NQE – Région des Hauts de France	6000.00
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil Départemental : FDVA	1500.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000.00		
Publicité, publication	500.00	Communes :	
Déplacements, missions, poste de secours		Ville de Lomme – Subvention fête d'été MARAIS/MONT A CAMP	3000.00
Achats de lots	800.00	Prise en charge – Ville de LOMME	1600.00
63 - Impôts et taxes		AIL – Action d'Intérêt Local	1000.00
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	300.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (hlm – bailleurs sociaux)	500.00
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	15 000.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	15 000.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1000.00	87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	1000.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	1200.00	875 - Bénévolat	1200.00
TOTAL DONT CVN	17 200.00 €	TOTAL DONT CVN	17 200.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Date : 14.01.2025

Qualité : Présidente

Signature



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)**MME SIMONE MICHAUX, PRÉSIDENTE**.....
Représentant(e) légal(e) de l'association : **PLANETE-JEUNES**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : **3000.00 €** au titre des appels à projet 2025
 - que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- => Joindre un RIB

Fait, le14.01.2025..... ÀLOMME.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<p><input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT</p>
<p>Association : PLANETE-JEUNES ... (CONCERT À BEAULIEU)</p> <p>Montant souhaité : 900.00 €</p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 - 2025,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,
- Avis de situation Sirène
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PLANETE-JEUNES.....

.....
Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : 499 120 178 000 11

1.2 bis code NAF :

1.2 code APE : 913 E

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016234

1.4 Adresse du siège social :343 Avenue de Dunkerque

Code postal :59160..... Commune :LOMME.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...MICHAUX..... Prénom :SIMONE.....

Fonction : ..Présidente

Téléphone : ..06/60/68/08/37..... Courriel : planetejeuneslomme@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ...TOUMI..... Prénom : ...Farid.....

Fonction :Membre de l'association.....

Téléphone : .03.20.48.44.16..... Courriel : ftoumi@mairie-lomme.fr.

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 03.10.1998

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
L'association PLANET-JEUNES est implantée sur le quartier Mont A Camp et travaille en partenariat avec le tissu associatif local et la municipalité dans de nombreux projets.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles? BENEVOLES
Notre association comptabilise 119 adhérents qui participent de près où de loin aux différentes activités de l'association

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	17	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	---	
Nombre total de salariés :	---	
Dont nombre d'emplois aidés	---	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	---	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	---	
		Au 31 décembre 2024 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS :	119
	EXTERIEURS :	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	32
	Plus de 18 ans :	87
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	68
	Homme :	51
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	5.00 €

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Le compte de l'association PLANETE-JEUNES indique au 13 01.2025 : + 192.30 €

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Département du Nord (CULTURE)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non vont être effectuées
Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Région des hauts de France		
Ville de Lomme	900.00 € (en cours)	Salle BEAULIEU
Département du Nord (culture)	1000.00 € (en cours)	

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

CONCERT MUSICAL - ROCK POPULAIRE 2025

Description :

Projet : musique populaire rock

Planète Jeunes organise sa soirée rock autour du groupe (Tribute LINKIN PARK par le Groupe METEORA)

Le samedi 13 septembre 2025 à la Maison Folie BEAULIEU.

L'association GEM interviendra en 1ère partie de cet événement avec Yannick SERGENT.

La MAISON BEAULIEU aux LOMMOIS pour un moment d'évasion et de fête mais aussi pour la convivialité entre habitants LOMMOIS.

FAVORISER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ...un peu comme à l'époque de la salle du cinéma BEAULIEU. La durée de la soirée sera équivalente à celle d'un concert.

Une quinzaine de bénévoles seront mobilisés à la Maison Folie Beaulieu et participeront à ce moment festif. La sécurité ne sera pas négligée.

Malgré un budget limité, le but de notre association est de proposer un spectacle de qualité grâce à l'investissement de tous les acteurs autour de ce projet. Cela sera aussi l'occasion de promouvoir une programmation variée de ce lieu de culture qu'est la Maison Folie organisé par les LOMMOIS pour les LOMMOIS.

Le résultat attendu est de rassembler des personnes autour d'un événement musical. Le public attendu sera majoritairement adulte originaire de la commune et du QURTIER DELIVRANCE

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Un regard sur le nombre de bénévoles impliqués dans le projet
- Nombre de Lommois participant à ce CONCERT

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Événement Musical sur le quartier de DELIVRANCE ouvert à tous les LOMMOIS/LOMMOISES

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

- ** Prêt de la salle BEAULIEU
- ** Mobilisation des bénévoles

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Événement dédié principalement aux familles LOMMOISES

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Totalement, c'est un projet familial, cosmopolite et intergénérationnel

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui, le concert est porté et organisé par des bénévoles associatifs Lommois

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

C'est un projet qui rassemble les habitants Lommois sans distinction

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations	OUI
	Réunion du Collectif Associatif	OUI
	Parcours éducatifs	EN COURS
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	OUI
	Estivales	OUI
	Marché de Noël	OUI
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	
	Maison de la Solidarité	

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

<p>Pour les rafraichissements, on utilise des ECO CUP</p>

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023 : 2
- Assemblée Générale réalisée le : **samedi 09 mars 2024 au siège de l'association**
- Nombre de bénévoles présents à l'Assemblée Générale : 15 (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 4 (avec changement de Présidente)
- Politique de formation :

ACTION

10. Budget prévisionnel 2025
Intitulé du projet : « CONCERT MUSICAL - ROCK POPULAIRE »
de l'association « PLANETE-JEUNES »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1450.00
Achats matières et fournitures	450.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	650.00	Buvette	500.00
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2200.00	Conseil-s Départemental (aux) : CULTURE	1000.00
Publicité, publication	350.00		
Déplacements, missions, poste de secours		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres, achats de lots		Ville de Lomme – subvention concert	900.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	200.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	3 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	3 850.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	500.00	871 - Prestations en nature	500.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	500.00	875 - Bénévolat	500.00
TOTAL DONT CVN	4 850.00 €	TOTAL DONT CVN	4850.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Qualité : Présidente

Date : 25.01.2025

Signature

Signature
ASSOCIATION PLANETE JEUNES
 343 avenue de D...
 59160 LOM...
 Tél : 06 48 54 46 47

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)**MME SIMONE MICHAUX**.....
Représentant(e) légal(e) de l'association : **PLANETE-JEUNES**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
 - exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

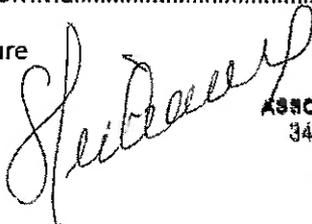
supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : **900.00 €** au titre des appels à projet 2025 (CONCERT)
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le25.01.2025..... ÀLOMME.....

Signature



ASSOCIATION PLANETE JEUNES
343 avenue de Dunkerque
59160 LOMME
Tél. : 06 48 54 40 47

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<p><input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT</p>
<p>Association : PLANETE-JEUNES ...(SORTIES FAMILIALES)</p> <p>Montant souhaité : 7000.00 €</p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024 - 2025,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,
- Avis de situation Sirène
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PLANETE-JEUNES.....

.....
Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : 499 120 178 000 11 1.2 bis code NAF : 1.2 code APE : 913 E

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016234

1.4 Adresse du siège social :343 Avenue de Dunkerque

Code postal :59160..... Commune :LOMME.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...MICHAUX..... Prénom :SIMONE.....

Fonction : ..Présidente

Téléphone : ..06/60/68/08/37..... Courriel : planetejeuneslomme@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : ...TOUMI..... Prénom : ...Farid.....

Fonction :Membre de l'association.....

Téléphone : .03.20.48.44.16..... Courriel : ...ftoumi@mairie-lomme.fr.

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

.....
.....

.....
.....

.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 03.10.1998

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
PLANET-JEUNES est implantée sur le quartier Mont A Camp et travaille en partenariat avec l'ensemble du tissu associatif local et la municipalité dans de nombreux projets.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles? BENEVOLES
Notre association comptabilise 119 adhérents qui participent de près ou de loin aux différentes activités de l'association

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	17	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	---	
Nombre total de salariés :	---	
Dont nombre d'emplois aidés	---	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	---	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	---	
		Au 31 décembre 2024 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS :	119
	EXTERIEURS :	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	32
	Plus de 18 ans :	87
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	68
	Homme :	51
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	5.00 €

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

La trésorerie de l'association Planète-jeunes montre un montant de 192.30 € au 13.01.2025 sur le compte en banque.

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Département du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non vont être effectuées
Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Région des hauts de France		
Ville de Lomme	7000.00 €	
Département		

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

SORTIES FAMILIALES ETE 2025 - FAMILLES LOMMOISES

Description :

L'été 2025 arrive à grand pas et il est synonyme de sorties familiales pour les familles et l'association Planète – Jeunes.

Permettre aux familles de bénéficier de vacances durant la période estivale. C'est pour certains l'occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien et de partager des temps forts avec leurs enfants.

Les membres du bureau se sont réunis pour la programmation des sorties familiales 2025

Les sorties estivales prévues :

Sortie parc BELLEWAERDE : le samedi 12 juillet 2025

Sortie à la mer au TOUQUET : le samedi 26 juillet 2025

Sortie parc BOBBEJAALAND :le samedi 02 août 2025

Sortie au parc ASTERIX : le samedi 30 août 2025

Se sont plus de 250 personnes qui sont attendues durant l'été pour participer aux activités familiales organisées et encadrées par les bénévoles de l'association.

Proposer des vacances aux familles de la MITTERIE, de MONT A CAMP, de la DELIVRANCE et du MARAIS est la volonté première des bénévoles de l'association car certaines familles n'ont pas forcément la chance de pouvoir partir en vacances en période estivale...car trop chères.

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Visuel sur le nombre de familles inscrites sur les sorties familiales
- Regard sur la répartition (provenance des différents quartiers de LOMME et l'âge des participants)

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu) :

Détailler : LES QUARTIERS DE LOMME (MARAIS -DELIVRANCE-RENOVATION-MITTERIE-MONT A CAMP-BOURG)

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

** Encadrement des sorties par les bénévoles

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Oui, les sorties familiales sont dédiées en priorité aux familles qui ne partent pas en vacances pour causes de difficultés liées aux coûts

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Totalement, c'est un projet familial, cosmopolite et intergénérationnel ouvert à tous

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui, les sorties sont organisées pour les familles Lommoises

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

C'est un projet qui rassemble les habitants Lommois sans distinction

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations	OUI
	Réunion du Collectif Associatif - septembre 2024	OUI
	Parcours éducatifs	EN COURS
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	OUI
	Estivales	OUI
	Marché de Noël	OUI
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	
	Maison de la Solidarité	

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Les sorties familiales permettent aussi de limiter les sorties individuelles en voiture et favorise plutôt les sorties collectives ce qui permet de diminuer la pollution

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023 : 2
- Assemblée Générale réalisée le : **samedi 9 mars 2024 au siège de l'association**
- Nombre de bénévoles présents à l'Assemblée Générale : 15 (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 4 (avec changement de Présidente)
- Politique de formation :

ACTION

10. Budget prévisionnel

**Intitulé du projet : « SORTIES FAMILIALES ETE 2025 »
de l'association « PLANETE-JEUNES »**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3550.00
Achats matières et fournitures	800.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	2600.00		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs			
PARCS D'ATTRACTIONS	7150.00	Conseil-s Départemental (aux) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions, poste de secours		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres, achats de lots		Ville de Lomme – subvention sorties familiales	7000.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations.	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	10 550.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	10 550.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	500.00	875 - Bénévolat	500.00
TOTAL DONT CVN	11 050.00 €	TOTAL DONT CVN	11050.00 €

Nom du Signataire : MME SIMONE MICHAUX

Qualité : Présidente

Date : 24.01.2025

Signature :

Signature
ASSOCIATION PLANETE JEUNES
343 avenue de Dunkerque
59160 LOMME
Tél. : 06 48 54 40 47

1. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) **MME SIMONE MICHAUX**.....
Représentant(e) légal(e) de l'association : **PLANETE-JEUNES**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

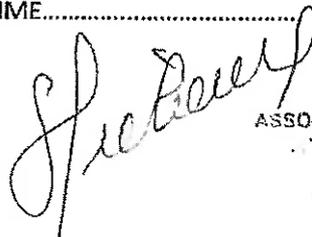
- demander une subvention de : **7000.00 €** au titre des appels à projet 2025 (sorties familiales)

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le **24.01.2025**..... À **LOMME**.....

Signature



ASSOCIATION PLANETE JEUNES
13 avenue de Dunkerque
59160 LOMME
Tél. : 06 48 54 40 47

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<p><input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT</p>
<p>Association : CLAR</p> <p>Montant souhaité : 13 000.00 € (Fête DELIVRANCE / Fête MITTERIE)</p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2025,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,
- Avis de situation Sirène
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :ASSOCIATION CLAR

.....
Sigle de l'association : Site web :

1.2 Numéro Siret : 498 897 982 000 19

1.2 bis code NAF :

1.2 : code APE : 913 E

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595036624

1.4 Adresse du siège social :31 Allée des AULNES.....

Code postal :59320..... Commune :ERQUINGHEM LE SEC.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...MARCHAND..... Prénom :Arnaud.....

Fonction :Président.....

Téléphone :07.77.90.87.66..... Courriel : ..arnaudmarchand999@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :TOUMI..... Prénom :Farid.....

Fonction :Chargé de projets.....

Téléphone : ..03.20.48.44.16..... Courriel : ..ftoumi@mairie-lomme.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

.....
.....

.....
.....

.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 03.07.2000

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le CLAR (Collectif Loisir Animation Rénovation) est une association qui s'implique dans de nombreux projets en partenariat avec les autres associations Lommoises et la Municipalité pour le plus grand plaisir des familles LOMMOISES

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles ? BÉNÉVOLES

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		10
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		_____
Nombre total de salariés :		_____
Dont nombre d'emplois aidés		_____
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		_____
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		_____
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	10
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	_____
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	3
	Homme :	7
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	_____

. Budget Prévisionnel
ACTION 1 : Fête de DELIVRANCE
 DIMANCHE 6 JUILLET 2025

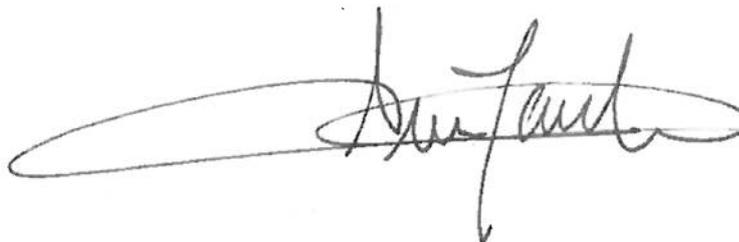
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1470.00
Achats matières et fournitures	3900.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures	500.00	74 - Subventions d'exploitation 1	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	2500.00		
Entretien et réparation			
Assurance	220.00	Conseil Régional : Dispositif NQE	6000.00
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département du Nord (FDVA)	2000.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6400.00	Département (AIL / Action d'Intérêt Local)	1000.00
Publicité, publication	300.00		
Déplacements, missions		Communes (subvention ville de LOMME) :	3000.00
Achats de lots	1000.00	Ville - Prise en charge	1600.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	250.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	15 070.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	15 070.00 €
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	500.00	871 - Prestations en nature	500.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	1000.00	875 - Bénévolat	1000.00
TOTAL DONT CVN	16 570.00 €	TOTAL DONT CVN	16 570.00 €

Nom du Signataire : Arnaud MARCHAND

Qualité : Président

Date : 17 janvier 2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

BUDGET PREVISIONNEL
ACTION 2 : LA FIESTA AU PARC URBAIN
LUNDI 14 JUILLET 2025

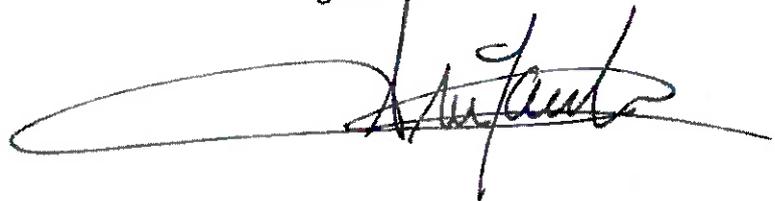
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		2500.00
Achats matières et fournitures		4200.00	73 - Concours publics		
Autres fournitures		800.00	74 - Subventions d'exploitation 1		
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs					
Locations		2750.00			
Entretien et réparation			Conseil Régional : Dispositif NQE		4000.00
Assurance		300.00			
Documentation					
62 - Autres services extérieurs			Départemental du Nord		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		7800.00			
Publicité, publication		500.00			
Déplacements, missions			Communes (subvention ville de LOMME) :		10 000.00
Achats de lots		1500.00	Ville (prise en charge)		1600.00
63 - Impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes - SACEM		250.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		18 100.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		18 100.00 €
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		1000.00	871 - Prestations en nature		1000.00
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole		1000.00	875 - Bénévolat		1000.00
TOTAL DONT CVN		20 100.00 €	TOTAL DONT CVN		20 100.00 €

Nom du Signataire : Arnaud MARCHAND

Qualité : Président

Date : 17 janvier 2025

Signature :



L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

BUDGET PREVISIONNEL GÉNÉRAL
FÊTES D'ÉTÉ DU 6 ET 14 JUILLET 2025
PLACE DOMPSIN ET PARC URBAIN

Collectif Loisir Animation de la Rénovation

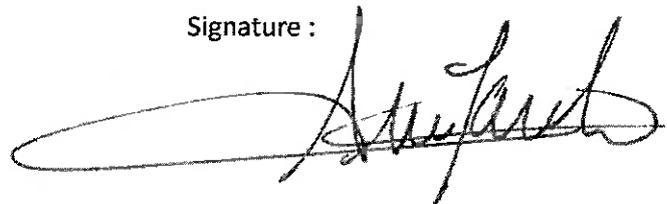
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3970.00
Achats matières et fournitures	8100.00	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1300.00	74 - Subventions d'exploitation 1	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	5250.00		
Entretien et réparation		Conseil Régional : Dispositif NQE	10 000.00
Assurance	520.00		
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département du Nord (FDVA)	2000.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 200.00	Département (AIL/Action d'intérêt local)	1000.00
Publicité, publication	800.00		
Déplacements, missions		Communes (subvention ville de LOMME) :	13 000.00
Achats de lots	2500.00	Ville (prise en charge)	3200.00
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes - SACEM	500.00	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	33 170.00 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	33 170.00 €
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1500.00	871 - Prestations en nature	1500.00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	2000.00	875 - Bénévolat	2000.00
TOTAL DONT CVN	36 670.00 €	TOTAL DONT CVN	36 670.00 €

Nom du Signataire : Arnaud MARCHAND

Qualité : Président

Date : 17 janvier 2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Association CLAR : Disponible en banque au 10 janvier 2025 : **462.42 €**

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Département du Nord	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?**Non**

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	En cours d'obtention ou obtenue	Montant de l'aide matérielle
REGION DES HAUTS DE FRANCE	6 000.00 €	En cours	
VILLE DE LOMME	3000.00 €	En cours	
DÉPARTEMENT DU NORD (AIL)	1000.00 €	En cours	
DÉPARTEMENT DU NORD (FDVA)	2000.00 €	En cours	

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

- ** Impliquer les associations, les bénévoles dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet
- ** Développer et Favoriser les événements familiaux et intergénérationnels
- ** Inciter les familles à s'impliquer dans la vie de leur commune
- ** Favoriser les activités pour ceux qui ne partent pas en vacances durant la période estivale
- ** Proposer un panel d'animations à la jeunesse à moindre coût

Description :

ACTION

HISTOIRE FESTIVE DE LA CITÉ DE DELIVRANCE

Le collectif associatif de delivrance a souhaité mettre l'accent sur l'histoire du quartier de la cité délivrance, quartier emblématique des cheminots de lomme-délivrance, site ferroviaire où de nombreuses familles étaient salariées de la SNCF, autrefois une ville dans la ville où les gens se connaissaient tous.

Cette fête aura lieu le dimanche 6 juillet 2025 sur la place DOMPSIN à LOMME-DÉLIVRANCE de 15h à 23h

Des expositions de photos avec l'association du BAVARD, des vernissages avec l'association des peintres de la R.A.D auront lieu à la maison folie BEAULIEU.

En parallèle, de la musique, des ateliers de dégustations, de la déambulation et des animations pédagogiques tout au long de la journée

Des visites de rues de la cité des cheminots seront proposées aux habitants pour rappeler et expliquer le patrimoine de ce quartier si particulier et en pleine mutation.

Des échanges avec des anciens de la cité, dirigés par monsieur Pierre Haigneré se dérouleront à la maison folie pour se remettre dans le contexte d'époque.

Des témoignages sur l'après seconde guerre mondiale à la maison folie ouvert au public

Vers 19h30, un repas sera préparé et servi par les familles du quartier.

Un accent sera aussi mis sur la gestion des déchets, sur le tri et sur la consommation des produits de saisons avec l'association LOMME Amis des jardins du centre horticole et l'association traditions loisirs du jardinage.

A 20h, un concert géant se déroulera sur la place DOMPSIN

Cette action devrait rassembler plus de 1200 personnes du quartier dans une ambiance de convivialité et de partage

ACTION

LA FIESTA AU PARC URBAIN VERT

L'action portée par le collectif de la MITTERIE aura lieu le lundi 14 juillet 2025 sur l'enceinte du parc urbain de 14h à 00h.

Cette action festive comprendra un premier volet très festif avec des troupes de déambulations, des chanteurs et de la danse sur l'avant du parc urbain

Le site sera animé tout au long de la journée avec de nombreux groupes locaux et aussi la participation de l'école du cirque avec un numéro de funambule aux alentours de 16h. On pourra aussi assister à des numéros d'échassiers.

Afin de se détendre et de s'évader, des balades en calèche seront proposées aux familles sur l'ensemble du parc de LOMME en direction de la ferme éducative et du stade des Ormes.

Des structures gonflables, des jeux anciens, des balades en poneys et différents ateliers pour les enfants tout au long de la journée pour s'éclater entre copains et en famille.

Des dégustations de crêpes, de gaufres, de glaces pilées, de popcorn et bien entendu des brochettes de fruits préparées par l'association des jardiniers de LOMME.

En fin de soirée, un repas sera préparé et servi par les bénévoles associatifs.

Un concert géant sera donné à 21h pour permettre aux familles de se poser et de profiter de la soirée.

Vers 23h, une parade lumineuse défilera sur le chemin du parc accompagnée de cracheurs de feu.

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Les fêtes d'été sur la place DOMPSIN et sur l'enceinte du parc Urbain sont très appréciées des familles Lommoises. La participation des familles sera forte tant sur les ateliers que lors du repas de la soirée suivie du concert et de la parade lumineuse.

Un nombre conséquent de bénévoles sera mobilisé au sein d'un collectif associatif qui a pour objet la réussite du projet estival et intergénérationnel.

Le projet est construit par des bénévoles associatifs tout au long de l'année en respectant l'équilibre budgétaire déterminé.

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Cette action se déroulera **sur le quartier de DELIVRANCE** au niveau de la place DOMPSIN avec une très forte implication des associations du secteur de la cité des Roses.

La fête du 14 juillet aura lieu sur le superbe site du Parc Urbain de LOMME – **quartier de la MITTERIE.**

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

- ① Événement qui nécessite une logistique importante (tables, chaises, podium, camionnette).
- ② Une implication importante du tissu associatif et des bénévoles (plus de 75 bénévoles).
- ③ Un projet associatif mais qui a besoin d'un accompagnement de la municipalité (besoin de coordination et de personnel) .

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Totalement. Chaque année, les bénévoles se mobilisent en nombre pour faire vivre les quartiers avec des animations et des actions différentes pour le plus grand plaisir des familles LOMMOISES. Tous les ans, de nouvelles associations nous rejoignent sur le projet afin de proposer un panel d'activités.

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Le projet est ouvert à tous sans exception. Nous espérons vivement que l'association HANDILOM puisse nous rejoindre sur l'événement afin que l'on puisse apporter et proposer des activités encore plus adaptées.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

LE PROJET EST ORGANISÉ PAR DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS LOMMOIS

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Nous avons l'atelier bois et l'activité pêche proposée par l'association de l'union des pêcheurs

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Le projet est intergénérationnel, cosmopolite destiné à tous.

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	OUI
	Réunion du Collectif Associatif	OUI
	Parcours éducatifs	?
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	?
	Estivales	OUI
	Marché de Noël	OUI
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Notre projet est centré sur la sensibilisation du public à la gestion des déchets, la fin du plastique mais aussi à la consommation de produits de saisons grâce à nos associations LOMMOISES impliquées dans l'événement festif.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2024 : 1
- Assemblée Générale réalisée le : **vendredi 02 février 2024**
- Nombre de bénévoles présents à l'Assemblée Générale : **10** (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 1
- Politique de formation :

BILAN FINANCIER 2024
ASSOCIATION « _CLAR_ »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		5371.00
Achats matières et fournitures		8480.52	73 - Concours publics		
Autres fournitures		1490.30	74 - Subventions d'exploitation 2		
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs					
Locations		3498.45			
Entretien et réparation					
Assurance		550.00	Conseil Régional des hauts de France		9 500.00
Documentation					
62 - Autres services extérieurs			Conseil Départemental (FDVA)		2000.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires		16 409.32	Département		
Publicité, publication		869.30	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Déplacements, missions			Ville de Lomme ..(été 2024)		13 000.00
Achats de Lots divers		2112.30	Subvention ville (Marché de NOËL)		3671.00
63 - Impôts et taxes			Subvention ville (fonctionnement)		770.00
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes - SACEM		432.92	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		33 843.11 €	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		34 312.00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		800.00	871 - Prestations en nature		800.00
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole		1500.00	875 - Bénévolat		1500.00
TOTAL DONT CVN		36 143.11 €	TOTAL DONT CVN		36 612.00 €

Nom du Signataire : Arnaud MARCHAND

Qualité : Président

Date : 17.01.2025

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ...M. Arnaud MARCHAND..... Représentant(e) légal(e)
de l'association : **CLAR** (Collectif Loisir Animation Rénovation)

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

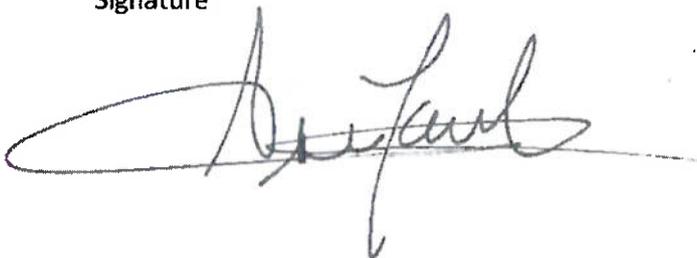
supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : **13 000.00 €** au titre des appels à projet 2025
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, leLOMME..... À17.01.2025.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input checked="" type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT
Association : Vivre Ensemble à Humanaite'
Montant souhaité : 500 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2025,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024 (en cours pour l'AG du 19 mars 2025 -
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :

Vivre ensemble à Humancité'

.....
Sigle de l'association : VEAH Site web :

1.2 Numéro Siret : 810 398 622 000 18

1.2 bis code NAF : 9499Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : 17-04-2018

1.4 Adresse du siège social :

2 Rue Leonard de Vinci - App: 53 -

Code postal : 59160 Commune : Coupinghem

1.5 Représentant-e légal e

Nom : PRIEUR Prénom : Elisabeth

Fonction : Présidente

Téléphone : 06 21 38 28 87 Courriel : prieur_elisabeth@yahoo.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

.....

.....

.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

.....

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		20
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		0
Dont nombre d'emplois aidés		0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :	10
	LILLOIS / HELLEMMOIS :	
	EXTERIEURS :	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	
	Plus de 18 ans :	30
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	21
	Homme :	9
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	8€ Soutien 20€

5. Bilan financier de l'association : « _____ »
Année 2024 ou dernier exercice comptable

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES		5046	RESSOURCES DIRECTES		5046
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		78
Achats matières et fournitures		1226	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 1		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation		120			
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2072			300
Publicité, publication					
Dép. acements, missions		87	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres			Copringhem		1200
63 - Impôts et taxes		0	Lomme		1200
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation) ASL Humanité		
65 - Autres charges de gestion courante (Projets non réalisés)		0	75 - Autres produits de gestion courante		0
Projet Place Gandhi - dans l'annee 2024		884	756. Cotisations		318
Projet de la liee		630	758. Dons manuels - Mécénat		550
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		5046	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		5046
Excédent (bénéfice)		278	Insuffisance (déficit)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable					
	Compte courant	5318	€		
	Livret	-	€		
	Caisse	59	€		

Nom du Signataire : Elisabeth Prieva

Qualité : Présidente

Date : 7 février 2025

Signature : [Signature]

**Association
VIVRE ENSEMBLE
À HUMANITÉ**

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

2 projet non réalisés pour une subvention arrivée en 07 -
et un démarrage de la réalisation en Novembre (630€ en réserve pour 2025)
postérieure qui s'est défecté et reporté 823€ à l'axe Gandhi
réalisations prévues 2025

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	/
Conseil Général du Nord	/
Conseil Régional Hauts-De-France	/

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Non oui

Si oui lesquels ?

Partenaires du quartier Humanité

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Municipalité de Capriinghem	500 € (en cours 02/25)	

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

Participation aux ateliers et à la déambulation des Benches qui peuvent

Description :

Document joint

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre d'ateliers, de participants et d'animateurs
Nombre de participants à la déambulation du 26 Mai.

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Quartier Humanité -

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

on réalise avec les moyens - en matériels des structures accueillant les ateliers + petits achats prévus au budget

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Oui - Nouvel ateliers - réalisations nouvelles

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Oui - accès à tous y compris DMR -

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui Action de vivre ensemble pour tout le quartier

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Enfants du quartier Humanité -

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	indisponible
	Réunion du Collectif Associatif	Oui.
	Parcours éducatifs	-
	Manifestations patriotiques	-
	Autres	inaugurations voies.
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2024: 3
- Assemblée Générale réalisée le : Mardi 19 Mars 2024.
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 25 (80... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : /
- Politique de formation : /

10. Budget prévisionnel de l'association « 2025 »
Intitulé du projet : « Fenêtres qui parlent 2025 »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2950 0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		230
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance		130	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
			Conseil-s Départemental (aux) :		
62 - Autres services extérieurs		0			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2150			
Publicité, publication		3450			
Déplacements, missions		1100	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		1000
63 - Impôts et taxes		0	Couquinghem		2500
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation) - dont selon du livre -		5050
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		900
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		9080 0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		9080 0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire : *Elisabeth Chéreau*

Qualité : *Présidente*

Date : *7 février 2025*

Signature : *[Signature]*

**Association
VIVRE ENSEMBLE
À HUMANICITÉ**

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

*Budget prévisionnel plus élevé que le réalisé 2024
 (réalisation d'un salaire du livre - 11/2025 - 90 - spécifique - 2000€*

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Prælia Elisabeth

Représentant(e) légal(e) de l'association : Vivre Ensemble à Humancôte'

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 5 000 € au titre des appels à projet 2025

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 9 février 2015 à Coprinchem

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire que que chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire Art. 1984 du code civil."

9 Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
**VIVRE ENSEMBLE A HUMANICITE
6 RUE LEONARD DE VINCI
59160 CAPINGHEM**

Domiciliation
**SG LOMME BOURG (02987)
829 AV DUNKERQUE
59160 LILLE**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Cle RIB
30003	02987	00050039019	04

**IBAN : FR76 3000 3029 8700 0500 3901 904
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP**

ATTESTATION D'ASSURANCE



FRANCOIS VESIN EI

Votre Agent Général
308 AVENUE DE DUNKERQUE
59130 LAMBERSART
Tél : 03 20 57 12 81
Fax : 03 20 42 99 96

N° ORIAS : 12066651
Références à rappeler :
Code : 401603
N° Client Cie : 040386940

ASS VIVRE ENSEMBLE A L'HUMANIC
MME PRIEUR ELISABETH
RES PALOMINA APPT 53
5 RUE LEONARD DE VINCI
59160 CAPINGHEM

Date : Lambersart, le 02 octobre 2024

Allianz Associa Pro

La Compagnie ALLIANZ, dont le siège social est sis :
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que pour
la période du 01/10/2024 au 30/06/2025,

ASSOC VIVRE ENSEMBLE A L'HUMANIC ITE

exerçant les activités suivantes :

- ENTRAIDE (TROC DE SERVICES SANS REMUNERATION)
SANS HEBERGEMENT NI CONSTRUCTION
- ART FLORAL, HORTICULTURE A TITRE AMATEUR
- COMITE DES FETES

est titulaire d'un contrat Allianz Associa Pro N° 59417380, prévoyant les garanties suivantes :

GARANTIES :

- Responsabilité Civile Générale
- Défense Pénale et Recours suite à accident

La présente attestation ne saurait engager la Compagnie au-delà des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère et n'implique qu'une présomption de garantie conformément à l'Article L.112-3 du Code des Assurances.

Toute adjonction autre que les cachets et signature du Représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Votre Agent Général


François VESIN
Agent Général ALLIANZ
308 avenue de Dunkerque
59130 LAMBERSART
Tél. 03 20 57 12 81 - 4016031@agents.allianz.fr
Siret 803 273 891 00035 - ORIAS 12066651



C'EST QUOI ?

Les fenêtres qui parlent
Une manifestation qui transforme la rue ou le quartier en un espace d'exposition et d'expression. Durant un mois, les artistes sont invités à exposer aux fenêtres des habitants.

Cette manifestation s'est déjà déroulée dans le quartier mais s'est interrompue avec le covid, et l'absence d'un groupe porteur du projet.

Cette manifestation se déroule dans plus de 20 quartiers de 20 communes de la métropole lilloise.

Réso Asso Métro est le collectif d'associations de la métropole lilloise qui porte conjointement l'action des Fenêtres qui parlent.



février

mars

Thème : l'anniversaire
les 10 ans du quartier

Une artiste, Marjorie Dubicq
intervenant pour **4 ateliers**
dans 4 structures accueillant du public
dans le quartier
Plus de 40 participants à chaque rendez-vous
Coût : 1500 €

Un atelier inter-générationnel avec les résidents de l'EHPAD,
et les élèves de l'école Lucie Aubrac

Les fenêtres qui parlent en 2024



Participer à un événement culturel, associatif et festif
> Tisser les liens
> favoriser la solidarité
et les rencontres
> Permettre à chacun de s'exprimer



Les structures et les acteurs qui ont répondu présent :

L'association Vivre ensemble à Humanité VEAH, Citéo, Lab Humanité, l'hôpital Saint-Philibert, L'association Abej SOLIDARITE (la Résidence Accueil, le Foyer d'Accueil Médicalisé, pension de famille, les Glycines...) L'EHPAD Feron-Vrau, La Maison des Projets, Le centre Hélène Borel, L'association La vie devant soi (les Habitats Partagés, le Foyer d'Accueil Médicalisé), L'association la Sauvegarde du Nord (l'IME Lino Ventura), L'école primaire Lucie Aubrac à Capinghem, les habitants du quartier humanité.





Un temps fort
le 20 mars

+ de 120 personnes
présentes

Les fenêtres
qui parlent
en 2024

Une fanfare
Boulevard d'Eole
Coût : 300€

Coût total de l'opération 1800 €
financé par le collectif Réso Asso Métro : 1000€
la ville de Lomme : 500 €, le reste a été financé
par des dons des structures participantes



2024 - LES FENÊTRES QUI PARLENT



CHARGES 2024	Prévisions	REALISE	PRODUITS 2022	Prévisions	Realisations
Prestation artistique de l'artiste Marjorie Dublicq	1 534,00 €	534,00 €	Subvention ville de Lomme	500,00 €	500,00 €
Animation musicale du 20 mars 2024	300,00 €	300,00 €	Réseau Asso Métro	1 000,00 €	
Résultat		116,00 €	Participation des partenaires	334,00 €	450,00 €
TOTAL	1 834,00 €	950,00 €	TOTAL	1 834,00 €	950,00 €

Reseau Asso Metro

1 000,00 €

Paye directement à l'artiste

15/01/2025

Elisabeth PRIEUR, Présidente VEAH

**Association
VIVRE ENSEMBLE
À HUMANICITÉ**

dans le cadre de Fiesta

la saison artistique et culturelle portée par Lille 3000

6 mois d'événements culturels et associatifs dans la métropole lilloise



Un temps fort / le 14 mai

**Une prestation
d'arts vivants / musique**

Coût prévisionnel : entre 600 et 800€

Les fenêtres
qui parlent
en 2025

Mai 2025
Thème : Folklore



Une artiste, Erika Vaury
qui proposera des ateliers
à destination des habitants
du quartier
Coût : 1500 €



**Des ateliers créatifs dans les structures par les animateurs et
éducateurs et par l'association Cap'Arts**

au centre Hélène Borel, à l'EHPAD Feron Vrau,
au FAM Abej Solidarité, au FAM Hélène Borel,
à l'accueil Marthe et Marie... (organisation en cours)

Coût entre 100 et 400 €

Ateliers dans les écoles de Lomme et de Capinghem, hors les murs ...



2024 - LES FENÊTRES QUI PARLENT
 Budget prévisionnel 2025

CHARGES 2024	Prévisions	PRODUITS 2022	Prévisions
Prestation artistique de l'artiste Erika Vauny	1 500,00 €	Subvention de Lomme Subvention de Capinghem Réseau Asso Métro	500,00 € 500,00 € 1 000,00 €
Animation musicale du 14 mai 2025	400,00 €	Participation des partenaires	200,00 €
Achat de matériels	300,00 €		
TOTAL	2 200,00 €	TOTAL	2 200,00 €

15-janv-25
 Elisabeth PRIEUR, Présidente VEAH

**Association
 VIVRE ENSEMBLE
 À HUMANICITÉ**

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input checked="" type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT

Association : Handilom

Montant souhaité : 4000.00 euros

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2025,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2024 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2024
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : Association Handilom.....

.....
Sigle de l'association : Handilom..... Site web: Facebook groupe handilom

1.2 Numéro Siret : 509 330 460 00015

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : w595010990

1.4 Adresse du siège social : 21 rue de la gare

.....
Code postal : 59320..... Commune : Ennetières en Weppes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : VAN OUTRYVE..... Prénom : Marc.....

Fonction : Président.....

Téléphone : 06 86 45 48 11..... Courriel : secretariat.handilom@gmail.com.

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par en date du :

.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 31 Mars 2004

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non



3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

.....

.....

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	12	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
Dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : 91 LILLOIS / HELLEMMOIS : 13 EXTERIEURS : 39	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : 3 Plus de 18 ans : 140	
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : 93 Homme : 50	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : 22 euros Lillois / Hellemmois : 22 euros Extérieurs : 24 euros Autre type d'adhésion :	

5. Bilan financier de l'association : « _____ »
Année 2024 ou dernier exercice comptable

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Concours publics		
Autres fournitures			76 - Subventions d'exploitation 1		0
			Etat ; préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		0
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable					
	Compte courant		€		
	Livret		€		
	Caisse		€		

Nom du Signataire : VAN PUTRYVE N Qualité : Président

Date : 19/02/2025

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Bilan Handilom 2024

Recettes	
Collecte des bouchons	0,00 €
Cotisations Adhérents	2 677,00 €
Dons (Rotary, Adhérents)	4 675,00 €
Intérêts Livret bleu	550,48 €
Recettes Sorties - Buvettes, Repas, Loto	26 406,69 €
Remb Frais tenue de Compte	142,49 €
Subvention Municipale	4 000,00 €
Subvention Municipale Exceptionnelle Mesnil St père	4 000,00 €
Subvention du Département Mesnil St père	3 000,00 €
Subvention Fondation Entreprise Mesnil St père	1 000,00 €
Séjour de Vacances à Mesnil St père	8 478,00 €
	54 929,66 €
Solde bancaire au 31/12/2024	1 541,48 €
Solde livret bleu au 31/12/2024	28 950,63 €

Dépenses	
20 eme Anniversaire	6 011,86 €
Frais Administratifs	61,80 €
Alimentation	924,74 €
Licence Handisport	80,00 €
Assurance local	208,48 €
Divers	248,40 €
Dépenses Sorties - Buvettes, Repas, Loto	24 936,79 €
Dons (Téléthon)	250,00 €
Frais Bancaires	142,49 €
Matériel	411,63 €
Mobilibus	3 233,55 €
Séjour de Vacances à Mesnil St père	21 358,28 €
Sejour de Vacances 2025	4 886,00 €
	56 740,16 €
Perte Exploitation	-1 810,50 €
	54 929,66 €
	0,00 €



Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Voyage Annuel 20.000 euros

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	Non
Conseil Général du Nord	Oui
Conseil Régional Hauts-De-France	Non

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui ~~Non~~

Si oui lesquels ? Fondation SNCF

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
Fondation SNCF	1000 euros	

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

Proposer à des personnes en situation de handicap des sorties culturelles et touristiques ainsi qu'un séjour de vacance

Description :

L'association handilom organise un séjour de vacances afin d'emmener ses adhérents dans une structure adaptée en pension complète sur place plusieurs visites sont prévues
--

Cette année nous emmenons nos adhérents à Stella Plage du 29 mai au 01 Juin 2025
--

[Signature]

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

70 personnes majoritairement en situation de handicap moyenne d'âge 60 ans hommes et femmes
Habitants la métropole lilloise
Participation à hauteur de 50% au coût du séjour

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Stella Maris – Stella Plage

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

12 personnes du Conseil d'Administration

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Permettre aux personnes en situation de Handicap de sortir de chez eux

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre la discriminations ? Si oui, comment ?

Oui notre association est même dédié à cela

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui 70 Lommois peuvent en bénéficier

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Non

S. H. W.
6

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Personne en situation de handicap

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	oui
	Réunion du Collectif Associatif	oui
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	oui
	Autres	X
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	oui
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser) Collecte Banque alimentaire - Téléthon	oui

8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Collecte de bouchons Ville de Lomme

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2024: 12
- Assemblée Générale réalisée le : Samedi 08 Février 2025
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 99 (65 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 3
- Politique de formation :

[Signature]
7

10. Budget prévisionnel de l'association « Handilom »

Intitulé du projet : « Séjour de vacances pour les personnes en situation de handicap 2025 »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	10400
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation:2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	16760		
Locations	16760		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	5000	Conseil-s Départemental (aux) :	3000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	5000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	4000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	4300
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS): Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	21760	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	21760
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

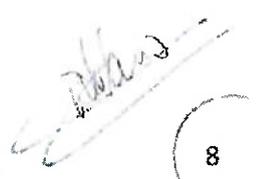
Nom du Signataire : VAN OUTRYNE Marc Qualité : Président

Date : 19/12/25

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs


8

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .VAN OUTRYVE Marc.....
Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 4000 euros _____ € au titre des appels à projet 2025

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 19/02/2025 A Leanne

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

Rapport Activités 2024

Jour	Date	Définition	Lieu
Samedi	19 Janvier	Voeux du Maire	Mairie
Samedi	19 Janvier	Fête de la Galette	Maison des Enfants
Samedi	27 Janvier	Assemblée Générale	Salle Jean Jaurès
Samedi	16 février	Musée du LIN	Courtral
Samedi	16 mars	Sortie 30 ans	Sarcelles / Salle Jean Jaurès Ou salle d'activités
Samedi et Dimanche	23 et 24 Mars	Réception Rotary	Mairie St Père
Samedi	7 Avril	Raconnaissance séjour	Maison des enfants
Samedi	27 Avril	Loto	Salle de Convivialité
Mercredi	8 Mai	Présentation du séjour	Michelle
Jeu d au dimanche	8 Mai	Défilé + Valises	Mairie
Dimanche	9 au 12 Mai	séjour de vacances	Mairie St Père
Dimanche	9 Juin	Sortie Piscine	Piscine Haubourdin
Samedi et Dimanche	29 et 30 Juin	Bar spectacle innov' Danses (2 séances)	Brautique
Dimanche	7 Juillet	Barbecue	Local
Samedi	8 Août	Projection Photos	Salle de Convivialité Michelle
Dimanche	15 Septembre	Moules - Frites	Maison des Enfants
Dimanche	13 Octobre	Repas Associatif	Maison des Enfants
Dimanche	9 Novembre	Cinéma	Kinopolis - Lomme
Samedi	11 Novembre	Défilé	Mairie
Samedi	16 Novembre	Musée	
Samedi	23 Novembre	Collecte Alimentaire - Intermarché	Lomme
Samedi	30 Novembre	Théâtre Rotary	Sarcelles
Lundi	23 Décembre	Concert du Patago	Lillo

[Signature]



La Macif,
c'est vous.

Service Client Contrat
CS-50000
79079 NIORT CEDEX 9
09 69 39 49 58 (appel non surtaxé)

Votre n° de sociétaire : 16117160

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GENERALE

La Macif, représentée par Jean-Philippe DOGNETON, le Directeur Général, certifie que Handilom Association a souscrit un contrat Multigarantie Activités Sociales (MAS Association) n° 16117160, conditions particulières S001, pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que l'assuré peut encourir à l'égard des tiers pour les dommages corporels, matériels et immatériels qu'ils ont subis.

La présente attestation est délivrée sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation anticipée du contrat et ne peut engager la Macif que dans les conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Niort, le 28 janvier 2024

Le Directeur Général
Jean-Philippe DOGNETON

CCM LOMME
 TEL 0 820 051 901
 (Service 0,12 €/min + prix appel)
 1 PLACE DU MARECHAL LECLERC
 59180 LOMME

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc.)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	02717	00040939501	37	CM LOMME BOURG

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)
FR76	1027	8027	1700	0409	3950	137	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
 ACCOUNT OWNER

ASS HANDILOM
 CHEZ MME ET M VAN OUTRYVE
 21 RUE DE LA GARE
 59320 ENNETIÈRES EN WEPPES



Cette fiche est à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Il vous est demandé de fournir en annexe les pièces comptables de l'opération subventionnée (factures, justificatifs de dépenses)

NOM DE L'ASSOCIATION : handilom

NOM DU PROJET : Voyage Annuel Mesnil Saint père

MONTANT DE LA SUBVENTION MUNICIPALE OBTENUE EN SOUTIEN AU PROJET : 4000 euros

Date(s) et lieu(x) de réalisation de l'action / du projet :

09 Mai au 12 Mai 2025 Mesnil Saint Père

Objectifs de l'action / du projet :

Proposer un voyage annuel aux personnes en situation de Handicap

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Voyage annuel dans un centre de vacances adaptés et pension complète avec animation et des visites extérieures

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Bénévole 12
Personnes en situation de Handicap 54

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Oui

~~Non~~

Pourquoi ?

La satisfaction et la joie de nos adhérents au cours du séjour et dans les visites

Quels ont été les moyens mis en œuvre ?

Bus – Véhicules adaptés – Camionnette de transport de fauteuils roulants- Gouter au restaurant

Quelles sont les perspectives envisagées en cas de reconduction de l'action / du projet ?

Tous les ans nous changeons de destination avec des visites différentes

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	9728	9728	
Prestations de services				74- Subventions d'exploitation ³			
Achats matières et fournitures	1488	1488		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures	896	896		-			
Visites				-			
61 - Services extérieurs				Région(s) :			
Locations Immobilières et immobilières	17977	17977		-			
Entretien et réparation				Département(s) :	3000	3000	
Assurance				-			
Documentation				Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs				Commune(s) : LOMME	4000	4000	
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Organismes sociaux (détailler) Fondation SNCF Rotary club:	5635	4635	
Déplacements, missions	4150	4150		-			
Services bancaires, autres				Fonds européens			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				Autres établissements publics			
Rémunération des personnels				Aides privées			
Charges sociales				75 - Autres produits de gestion courante			
Autres charges de personnel				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
65- Autres charges de gestion courante				76 - Produits financiers			
66- Charges financières				77- Produits exceptionnels			
67- Charges exceptionnelles				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres remboursement	400	400					
Total des charges				Total des produits			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL	24911	24911		TOTAL	22363	22363	

Nom, Prénom : *Pierre Boone*
Signature :

Boone

Compte rendu qualitatif de l'action :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

La réalisation de ce projet reste subordonnée à l'obtention de subventions des différents organismes

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁴ :

Observations à formuler sur le compte-rendu de l'opération subventionnée :

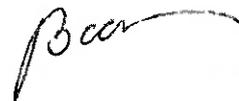
Je soussigné(e), (nom et prénom) VAN OUTRYVE marc

représentant(e) légal(e) de l'association handilom.....

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le domme à ES 2025

Signature



4

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.